

JOURNÉE DE L'ACHAT PUBLIC

Le tour des ajustements à réaliser et des exemples à suivre pour rester à la pointe en 2024 : attirer des entreprises, être à jour sur les obligations vertes, suivre les apports éventuels de l'IA, etc.

26/03/2024 - À PARIS ET EN LIGNE

Pourquoi participer à cet événement

- Un contenu éditorial exceptionnel co-construit avec les rédactions de la Gazette des Communes et le Moniteur
- Découvrez les bonnes pratiques pour rendre la commande publique plus attractive
- La transition écologique, toujours au cœur de l'actualité
- Point sur les sujets clés du moment : médiation, données essentielles, IA, label...
- Ce qui attend les acheteurs publics en 2024 et Retour sur 2023

Accueil des participants

Allocution d'ouverture - Ce qui attend les acheteurs publics en 2024

Parole d'expert - Retour sur une année de jurisprudence

Pause

Partie 1 - Rendre la commande publique plus attractive

Table ronde - Les bonnes pratiques pour attirer les entreprises à répondre aux appels d'offres

- Le legal design, pour plus de pédagogie
- L'évaluation fournisseurs inversée en Seine-Saint-Denis pour mettre les acteurs et la collectivité autour d'une même table
- La mise en place d'un comité d'optimisation des achats

Paroles d'expert - Les bons outils pour des paiements plus rapides

- Lutter contre la hausse des retards de paiement
- Les bonnes pratiques en matière de délais cachés dans les marchés publics de travaux

Paroles d'expert - La carte d'achat, pour faciliter les paiements

- Les nombreux avantages de cette solution de paiement
- Les transformations à réaliser en interne
- Les dernières mises à jour juridique

Point RH - Comment attirer de nouveaux acheteurs face à la concurrence du privé

- De nouvelles opportunités : une importance accrue donnée au suivi de l'exécution du contrat
- Le contract manager, nouveau métier de la sphère publique ?

Déjeuner

Partie 2 – La transition écologique, toujours un sujet

Ouverture de l'après-midi - Où en est-on de la mise en œuvre du PNAD

Table ronde - Les bonnes pratiques en matière d'écologie

- L'achat de produits bio pour la restauration collective
- Le réemploi des matériaux des chantiers du territoire

Tiers financement de la rénovation énergétique des bâtiments publics : les premiers retours d'expérience

- Un dispositif expérimental pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics
- La boîte à outils contenant des documents types facilite-t-elle les opérations ?

Pause

Partie 3 - Les sujets clés du moment

Nouvelles données essentielles : des recommandations pratiques après 3 mois de mise en œuvre

- Premier bilan de la mise en oeuvre de la fusion des données essentielles et des données de recensement
- Les possibilités ouvertes par la présence de toutes les données sur data.gouv.fr

La médiation pour régler les litiges

- Une alternative aux tribunaux, qui permet de préserver les relations contractuelles sur le long terme
- Un espace de dialogue propice à la construction de solutions qui peuvent dépasser le litige

L'acheteur public et l'intelligence artificielle, un duo gagnant?

- Les gains permis par l'IA, notamment l'analyse ou synthétisation de contenus publics
- Les enjeux de sécurité des données et du secret des affaires

IA et commande publique : quelles sont les limites ?

- Limite technique liée à la nécessité d'avoir des IA génératives entrainées spécifiquement sur la commande publique pour obtenir des résultats satisfaisants
- Limite éthique : risque de biais si on confie l'analyse des offres uniquement à l'IA.

Clôture : La nécessaire amélioration des dispositifs existants de lutte contre la corruption

Fin de journée

Avec la présence exceptionnelle de

Professionnel(s) du secteur

Qui participe à cet événement

■ Services de l'Etat et organismes déconcentrées, communes, intercommunalités, départements, régions, syndicats, associations d'élus, établissements publics (SEM, SPL, etc.)

Tarifs

- Tarif général Collectivité > 20 000 habitants : 990,00 €HT
- Tarif réduit Collectivité < 20 000 habitants : 790,00 €HT
- \blacksquare Entreprises publiques et privées, établissements publics : 1190,00 \in HT